

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges  
Service des Actions Educatives  
12326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

**OBJET : Actions éducatives dans les collèges - Répartition complémentaire découverte du patrimoine naturel départemental. Subventions aux associations.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil Départemental attribue des subventions à des associations pour la mise en œuvre des actions éducatives dans les collèges.

Les propositions de subventions pour les actions éducatives qui vous sont soumises s'inscrivent dans les objectifs du Plan Charlemagne 2017/2027, qui prévoit notamment, pour toutes les classes de 6e, des actions de découverte du patrimoine naturel départemental à travers des sorties nature. Il s'agit d'une répartition complémentaire à la Commission permanente n°169 du 14 septembre 2018.

Par ailleurs, est également proposée la reconduction de l'expérimentation du projet sur la découverte du monde professionnel avec l'association Cap au Nord Entreprendre, dans le but de rapprocher les collégiens du monde de l'entreprise.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL